

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-470 du 7 Décembre 1984

portant nomination des Directeurs Généraux,
de Directeurs Généraux Adjoints et de Di-
recteurs de Services Administratifs et
d'Entreprises Publiques dans les Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois
constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du
Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères,
notamment son article 15,

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révo-
lution Populaire du Bénin en date du 27 Novembre 1984,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National, entendu en sa séance
du 28 Novembre 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés dans les fonctions ci-après, les personnes
dont les noms suivent :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE
ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

- Directeur de la Régie de Ravitaillement
des Navires (RAVINAR) : Camarade Justin ATAKPA,

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

1 - Banque Béninoise pour le Développement (B.B.D)

- Directeur Général : Camarade Benoît ZANNOU,

- Directeur Général Adjoint : Camarade Sèko SANNI,

.../...

2 - Caisse Commerciale du Bénin (C.C.B.)

- Directeur Général

Comptable Principal : M. MONTOU

- Directeur Général Adjoint

Comptable Principal : M. SID TCHANE

3 - Caisse Nationale de Crédit Agricole (C.N.C.A.)

- Directeur Général

Comptable : ASSOUNA MACKOUBOU

- Directeur Général Adjoint

Comptable : MICHEL GRANGE

4 - Agence Autonome d'Amortissement (C.A.A.)

- Directeur Général

Comptable : Camarade HENRIETTE GUENON

- Directeur Général Adjoint

Comptable : Camarade Ibrahim PEDRO BONTI

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ACTION COOPERATIVE

I - Services Administratifs

- Directeur Général Adjoint
des Services

Comptable

YDAN ESSORE

- Directeur Adjoint des Etudes
et de la Classification

Comptable

YENIRAN ASSANI

- Directeur de Contrôle du
Conditionnement des Produits

Comptable

MAROUKOU

- Directeur de l'Agriculture

Comptable

YENIRAN

- Directeur du Génie Rural : Camarade Jérôme TOSSA TONI
- Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée : Camarade Ange ACLINOU (D.A.N.A.)
- Directeur de l'Elevage et des Industries Animales : Camarade Saley GANI SAKA
- Directeur des Fermes d'Etat : Camarade Pascal GOUTHON
- Directeur des Eaux, Forêts et Chasse : Camarade Lucien A. AKPADO
- Directeur des Pêches : Camarade Gilbert MENSAH
- Directeur de la Recherche Agronomique : Camarade Firmin DOSSOU ADJAHOSSOU.

II - Entreprises Publiques

1 - Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA)

- Directeur Général : Camarade David Douwa GBAGUIDI
- Directeur Général Adjoint : Camarade Léopold KPAKPO
- Directeur de la Caisse de Stabilisation : Camarade James ATCHAMOU ADJAMONSI
- Directeur de l'Approvisionnement : Camarade Abdou BIGA

2 - Office National du Bois (O.N.A.B.)

- Directeur Financier : Camarade Hyppolite LANKPEKO

.../...

3 - Société Bénino-Libyenne de Pêche (B E L I P E C H E)

- Directeur Général Adjoint : Camarade Lissanou Antoine HONVOU
- Directeur Administratif et Financier : Camarade Samson ADJE

4 - Société Nationale des Fruits et Légumes (SONAFEL)

- Directeur Général : Camarade Louis Baimey DAGAN
- Directeur Commercial : Camarade Orou François SANDA
- Directeur Technique : Camarade Boukari BABA
- Directeur Administratif et Financier : Camarade Mathias CODJIA

5 - Office Béninois de l'Aménagement Rural (O.B.A.R.)

- Directeur Général : Camarade Léon K. ICKOSSOU
- Directeur Administratif et Financier : Camarade Idelphonse AGBANDE

6 - Office Béninois d'Exploitation des Produits d'Elevage et de Pêche (O B E P E P)

- Directeur Général : Camarade Laurent A. FAGBOHOUN

.../...

MINISTERE DU PLAN ET DE LA STATISTIQUE

- Directeur des Affaires Financières et Administratives : Camarade Honoré AGOSSOU

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MOYENS ET SUPERIEUR

- Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration : Camarade Nathanaël MENSAH

MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Directeur de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale : Camarade Sidicou BABA-MOUSSA
- Directeur de la Bibliothèque Nationale : Camarade Noël AMOUSSOU
- Directeur de la Culture Populaire : Camarade Issa KPARA
- Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives : Camarade Célestin BOCO
- Directeur de l'Education Physique et des Sports : Camarade Martial COCOU

.../...

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

- Directeur de la Protection Sanitaire (DPS) : Camarade Félicien FELIHO
- Directeur des Pharmacies : Camarade Joseph da-ZOCANCLOUNON
- Directeur de la Santé Scolaire et Universitaire(DSSU) : Camarade Hamidou SANOUSSI
- Directeur du Génie Sanitaire et de l'Assainissement(DGSA) : Camarade Damien HOUETO
- Directeur de l'Education pour la Santé et de la Formation Continue (DEFC) : Camarade Léonard FOURN
- Directeur de la Transfusion Sanguine (DTS) : Camarade Isidore ZOHOUN
- Directrice du Laboratoire d'Analyse Bio-Médicale (DLABM) : Camarade Elyse EKUE
- Directeur de la Recherche, de la Médecine et de la Pharmacopée Traditionnelle (DRMPT) : Camarade Alimi RADJI.

MINISTERE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

1 - Office Béninois du Cinéma (O B E C I)

- Directeur Général : Camarade Issa Demonlé MOKO
- Directeur Général Adjoint : Camarade Marius AGBO

2 - Office des Postes et Télécommunications (O P T)

- Directeur des Services
Postaux et Financiers : Camarade Flavien AIDOMOHAN

COMITE D'ETAT D'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE DU MONO

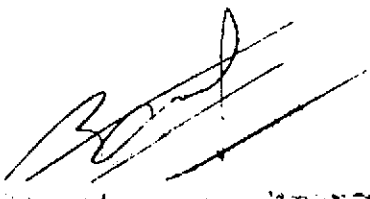
- Secrétaire Général du Comité
d'Etat d'Administration de la
Province : Camarade Gabriel Pascal KPEDE.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fon-
ction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

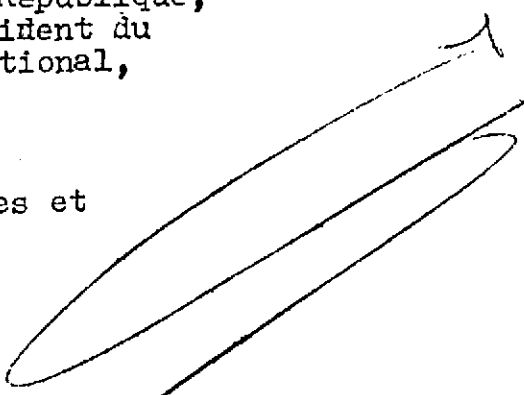
Fait à Cotonou, le 7 Décembre 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,


Ministre des Finances et
de l'Economie,

Hospice ANTONIO


Mathieu KEREKOU

Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 8 SA/CC 6 ANR 6 CPC 6 PPC 4 SGCEN 4 MINISTÈRES 15X2=
30 DG des Ministères 15 Intéressés 54 Ige et ses Sections 4 DPE-DLC-
INSAE 6 DCCT-SDP-ONEPI-GDE CH.NC. 4 DB-BCF-DSDV-DTCP 4x5=20 DPES-DPCA/
MTAS 2x2=4 BCP 1 UNB 2 BN-DAN-FASJEP 6 JORPB 1.